

CHARTRE DE PARTENARIAT
Collectif formel "Jeunes des Territoires Ruraux"



Entre les soussignés

La Direction de Région académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) Occitanie dont le siège social est situé au 190 avenue du Père Soulas, 34090 Montpellier et représentée par Madame Laurence COLLAS, en sa qualité de directrice régionale

L'UMR Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires (LISST-CNRS /Université Toulouse 2 Jean Jaurès/ EHESS/ ENSFEA/ INUC) dont le siège social est situé à la Maison de la Recherche, 5, Allées Antonio Machado, 31058 TOULOUSE CEDEX 9 et représenté par M. Courduriès, en sa qualité de Directeur de l'UMR

Le Laboratoire TRansitions Energétiques et Environnementales (TREE-CNRS/Université de Pau et des Pays de l'Adour) dont le siège social est situé à l'institut Claude Laugénie, 64000 Pau et représenté par Julien Rebotier en sa qualité de directeur de l'UMR

L'Université Rurale Quercy Rouergue

dont le siège social est situé à chemin des 13 Pierres, 12200 Villefranche de Rouergue et représentée par Jeanne GARNIER, en sa qualité de présidente

KPSens

dont le siège social est situé au 2 chemin du Col d'Ussat, 09400 Ornolac-Ussat-les-Bains et représentée par Charlotte Maurier, en sa qualité d'administratrice.

Préambule

Le groupe de travail dédié à la question des “Jeunes des Territoires Ruraux” procède d’une initiative lancée en 2019 à partir de l’impulsion de services déconcentrés de l’État du périmètre ministériel “jeunesse et sports” (Dordogne, Lot et Ariège) et de la connexion avec le champ universitaire de la recherche (LISST, Université Toulouse Jean Jaurès) comme du monde associatif (Université Rurale Quercy Rouergue). Ce dernier s’est étoffé depuis de nouveaux membres actifs (SDJES de l’Aveyron, KPSENS, LACES, etc.) et d’un réseau dense de collaborateurs occasionnels.

Ce collectif se consacre à la mutualisation de travaux et de ressources, au croisement de regards comme d’analyses et à la co-construction d’actions autour de l’objet pluridisciplinaire que constitue la question des jeunesses en milieu rural et des politiques publiques afférentes. Il représente en ceci un partenariat multi-acteurs inédit sur un sujet à l’intérêt croissant dans les sphères publiques, universitaires ou encore sociales.

A ce titre, il représente une initiative porteuse en faveur de la promotion de politiques intégrées de jeunesse et de la territorialisation des dispositifs en direction des jeunes ruraux (notamment les plus éloignés) en lien avec les orientations régionales de la Direction de Région Académique à la Jeunesse, à l’Engagement et aux Sports (DRAJES) Occitanie. Une démarche territoriale qui est, de même, reconnue par la Direction de la Jeunesse, de l’Education Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA) et appuyée dans le cadre de son laboratoire d’innovation publique (Lab Metier DJEPVA).

Face à la montée en charge de son activité (dans la suite notamment des Assises nationales portées en 2024) et fort d’un renforcement de son maillage partenarial, le collectif souhaite acter sa formalisation et officialiser sa constitution structurelle au travers d’un document d’engagement collectif prenant la forme de la présente charte de partenariat. L’objet de cette convention est alors de caractériser les termes de l’engagement des parties prenantes, dans ses contenus, ses conditions comme ses modalités.

C’est dans cette perspective de coopérations sectorielles et territoriales que s’inscrit ce collectif.

Ceci exposé, il a été convenu ce qui suit :

1 - Objet de la charte

La présente charte a pour objet de décrire les contenus, les conditions et les modalités de collaboration entre les parties, dans le cadre de la formalisation d'un **collectif, constitué à partir d'un** groupe de travail interdisciplinaire dit "**Jeunes des Territoires Ruraux**".

2 - Champs d'application de la charte

La charte est un **engagement moral** non contraignant qui acte de la volonté des parties prenantes de mettre en commun leurs expertises, compétences et savoir-faire sur la problématique des jeunes des territoires ruraux.

Autour de cet objet, elle prédispose les parties-prenantes à mettre en partage, de manière ponctuelle et concertée, **les moyens disponibles (matériels comme immatériels)**, sans caractère obligatoire et sous réserve de l'autorisation des hiérarchies respectives.

Elle favorise la mutualisation des ressources des parties prenantes autant que **le travail en commun** sous des aspects variés et des temporalités diverses qui s'inscrivent dans *le registre d'action exposé ci-après*.

3 - Le répertoire d'action du collectif

Le collectif "Jeunes des Territoires Ruraux" formalisé par la présente charte a vocation à :

- **Impulser, soutenir et/ou valoriser des démarches de terrain** permettant d'alimenter l'état des savoirs produits sur les jeunes des milieux ruraux et les politiques publiques qui s'y dédient (*enquête, recherche-action, diagnostics, articles, etc.*) :

Exemple : Projet "hors-champ" (2025) : faire territoire avec et pour les jeunes de l'ouest aveyronnais (URQR)

- **Faciliter l'accès du monde universitaire au terrain** (*chercheurs, stagiaires, études de cas, voyages apprenants, ...*) :

Exemple : Terrain de recherche par un groupe d'étudiants en Master urbanisme sur la communauté des communes de Cauvaldor (Nord du Lot) et études sur l'habitat des jeunes (2023 - LISST / SDJES 46)

- Étude menée par Mélanie GAMBINO sur le logement des jeunes sur l'agglomération du Grand Cahors (2023) - Accueil de stagiaires à l'URQR et au SDJES 09 (2024 et 2025)

- **Produire, partager/ diffuser et/ou centraliser toutes données utiles**, de différents ordres, relatives aux connaissances sur les jeunes des milieux ruraux et des politiques publiques qui s'y dédient (dans la limites des conditions légales et réglementaires)

Exemples : Intervention sur les jeunes des territoires ruraux et les politiques européennes de jeunesse en ruralité (2023 - Mélanie GAMBINO du LISST / Sarah TELLIER du LACES) aux Rencontres territoriales de la Jeunesse et de l'Europe dans le Cantal (SDJES 15, DRAJES AURA et Agence Erasmus +)
Intervention sur la construction d'un réseau de jeunesse en ruralité (2025 - Sarah TELLIER du LACES) au Grand rassemblement des acteurs de jeunesse de l'Aveyron (SDJES12 et URQR)

- **Contribuer à la mise en réseau pluri-institutionnelle et pluridisciplinaire de chercheurs, d'acteurs des territoires et de personnels des services de l'Etat, pour favoriser le décroisement des pratiques par des regards et éclairages croisés :**

Exemple : Assises nationales "Jeunes des Territoires Ruraux" à Foix (2024)

- **Assurer la diffusion/valorisation de savoirs / de recherches / d'expérimentations voire d'initiatives inspirantes mises en oeuvre dans les territoires ruraux :**

Exemple : webinaires et visio-conférences (2021 et 2022) - « Jeunes en milieu rural » (Mélanie GAMBINO), « Les filles du coin » (Yaëlle AMSELLEM-MAINGUY), « La place des jeunes en ruralité » (Véronique BORDES) et « Habiter, c'est participer » (Cécile VACHÉE)

- **Initier, organiser, soutenir et/ou animer tout temps** (ou événementiel) de nature à permettre l'échange, la réflexion ou encore le passage à l'action autour de la question des jeunes ruraux
- et des politiques publiques qui s'y dédient (ex. Assises nationales, Rencontres territoriales, Journées d'études, etc.) :

Exemple : Journées d'études sur l'habitat des jeunes ruraux à l'IUT de Figeac (2023) - Journée d'étude sur "entreprendre le territoire lorsqu'on est un jeune en ruralité" à l'IUT de Figeac (2024)

- **Encourager, permettre ou contribuer à la montée en connaissance et en compétence** d'acteurs, élus, professionnels ou bénévoles, impliqués sur les questions des jeunes rurales
- et des politiques publiques qui s'y dédient (ex. formations, temps d'information / sensibilisation, séminaires, etc.) :

Exemple : Formation professionnelle des agents de l'Etat "jeunesse et sports" en Aveyron (PNF DJEPVA - 2025 et 2026). Recherche ESTUDIAR portée par l'UPPA en partenariat avec l'ACCES, le Pays de Béarn, la mairie d'Oloron Sainte-Marie, la CCHB, Pau agglomération.

- **Être source d'inspiration pour les politiques publiques et les décideurs locaux dans un environnement en transition et face aux multiples défis actuels qui concernent les sociétés contemporaines**

Exemple : Assises nationales "Jeunes des Territoires Ruraux" à Foix (2024)

- **Développer une ingénierie territoriale sur les politiques de jeunesse, abordées de façon intégrée et globale, soucieuse de son ancrage local, en particulier dans les territoires ruraux.**

Exemple : interventions des SDJES 09/12/46 - URQR auprès de la Communauté Apprenante "Ingénierie Territoriale" des agents du périmètre ministériel "jeunesse et sports" (2024 - Lab Metier DJEPVA)

4 - Modalités de fonctionnement

Le collectif formel "Jeunes des Territoires Ruraux" est représenté par un membre de **chacune des différentes parties prenantes signataires de la charte** à l'occasion d'un **comité de suivi** annuel.

Le collectif ne fonctionne sur **aucun budget dédié** et il n'est pas requis d'engagement financier de la part des parties prenantes. Au besoin et selon l'action concernée, des demandes de financement

pourront être faites et des soutiens financiers pourront être apportés de manière *ad hoc*, collectivement ou individuellement.

Le collectif agit comme un espace formalisé de coopération inter-acteurs, de partage de ressources et de mutualisation de données fondé sur les **principes d'entraide et d'appui réciproque**. Dans la mesure

du possible, les actions conduites au titre du collectif ont vocation à être soutenues par ses membres dans un esprit de solidarité.

5 - Composition du collectif

Le collectif est formellement composé du **noyau des membres actifs** et d'un **réseau de partenaires**.

Le noyau des membres actifs est constitué par les **parties prenantes signataires**.

En l'espèce, il intègre de manière détaillée :

- **Pour la DRAJES :** Nicolas REMOND, responsable du pôle "Jeunesse, Engagement et Vie Associative" de la Direction de Région Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports d'Occitanie et un *représentant de chacun des Services départementaux à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports (SDJES) de l'Ariège, de l'Aveyron et du Lot : Catherine SENE, Simon RAMAT et Guillaume DEFRANCE*
- **Pour l'URQR :** Florian BARES chargé de mission science et société
- **Pour le LISST :** Mélanie GAMBINO, enseignante-chercheuse en Géographie dans l'équipe Dynamiques Rurales, et Mélanie JACQUEMIN, sociologue, chargée de recherche dans l'équipe Centre d'anthropologie sociale
- **Pour KPSens :** Charlotte MAURIER (administratrice) et Aurore CHIRON-DELBECQ (chargée de mission jeunesse et vie associative).
- **Pour TREE :** Evelyne BARTHOU, enseignante-chercheuse en sociologie

Le réseau des partenaires est composé des **collaborateurs occasionnels**.

Y figurent à titre d'exemple :

- Laurence BARTHE, Enseignante-chercheuse en Géographie, Aménagement et urbanisme, LISST, Université Toulouse Jean Jaurès
- Virginie BROHAN, CEJ au SDJES de Maine-et-Loire
- Claire CHEVALIER, CEJ au SDJES de l'Ardèche,
- Olivier DESMASURE, Conseiller Technique et Pédagogique Supérieur au SDJES de Dordogne
- GRIP Figeac, Groupe de Recherche Interdisciplinaires et Pluridisciplinaires de l'IUT de Figeac, Université de Toulouse Jean Jaurès (Christophe DANSAC, Cécile VACHEE)
- Clément REVERSE, sociologue, CERTOP, Toulouse
- INSITE, Romain LE GLOAHEC (pilote "engagement jeunesse"), Toulouse
- Virginie POUJOL, anthropologue, coordinatrice du LERIS, Montpellier
- Emmanuel ROUX, Enseignant-chercheur en urbanisme, Institut d'urbanisme et de géographie alpine, PACTE, Université Grenoble Alpes
- Sarah TELLIER, Enseignante-chercheuse en sciences de l'éducation, LACES, Université de Bordeaux (IUT de Périgueux)

6 - Durée de la Charte, révision et résiliation

La présente charte sera reconduite d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'une des parties prenantes.

Elle pourra être modifiée et/ou amendée chaque année, par voie d'avenant, après accord des parties signataires.

La présente charte comporte 8 pages.

Fait en 5 exemplaires originaux.

A Decazeville, le 19/02/2026

Signatures.

**Pour la Direction Régionale Académique à la
Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
d'Occitanie**

Laurence COLLAS, directrice régionale

**Pour le Laboratoire Interdisciplinaire
Solidarités, Sociétés, Territoires (LISST-CNRS)**

Jérôme COURDURIES
Directeur
UMR LISST

Jérôme COUDURIES, directeur

**Pour le Laboratoire TRansitions Energétiques
et Environnementales (TREE-CNRS)**

Julien REBOTIER, directeur

Pour l'Université Rurale Quercy Rouergue

Jeanne GARNIER, présidente

Pour l'association KP-SENS

Charlotte MAURIER, administratrice